



UNSA Éducation déclaration liminaire
CSA départemental du 31 mars 2026
sur les moyens 1er degré pour la rentrée 2026

428 élèves de moins sont prévus dans le 1^{er} degré à la rentrée 2026 et 1000 de moins d'ici la rentrée 2028. Pour l'UNSA Éducation, c'était l'occasion à saisir pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, aller vers le mieux en matière de conditions de travail des enseignants, soutenir les réorganisations du tissu scolaire là où il est inévitable qu'elles se fassent. Ce n'est pas le choix qu'a fait notre gouvernement. Après maints rebondissements pour son adoption, le budget 2026 oblige notre ministère à supprimer 1891 postes d'enseignants dans le 1^{er} degré et 1365 dans le 2nd degré !

Vous devez, Monsieur le Directeur académique, construire votre carte scolaire 1^{er} degré avec 13 postes en moins à la rentrée 2026. Il faut remonter à la présidence Sarkozy pour connaître une telle taxation des moyens. Et ce n'est pas parce que notre département est le mieux doté de l'académie qu'il n'est pas confronté à des problèmes aigus que vous ne méconnaissez pas.

Les moyens de remplacement sont notoirement insuffisants. Combien d'enseignants en charge d'une classe n'ont pas été remplacés lors de leur absence depuis la rentrée ? Peut-être nous le direz-vous ? Combien d'heures d'enseignements perdues pour les élèves gersois ? Nous en sommes même au point où, dans certaines écoles, il est demandé aux équipes enseignantes d'acter le fait qu'il n'y aura pas de remplacements pendant plusieurs mois, qu'il leur faut faire avec et tout réorganiser avec une classe de moins.

Entre autres dégâts collatéraux du manque de remplaçants, nous pouvons aussi citer les décharges de direction de moins de 4 classes. Ce qui est réglementairement dû aux directrices et directeurs de ces écoles est loin d'être réalisé.

Quant à la formation continue, la disparition de la brigade de remplaçants qui y était dédiés n'augure vraiment rien de bon. Durant toute cette année scolaire, vous avez, et nous le saluons Monsieur le Directeur académique, maintenu cette brigade via des modalités purement interne à la DSDEN 32. Mais vous devrez mettre fin à ces modalités à la rentrée 2026.

La santé mentale de nos jeunes est une grand cause nationale. La création d'un poste de référente ou référent santé mentale ne peut suffire à la faire avancer. Sur le terrain, au plus près des élèves, force est de constater que nous manquons de psychologue scolaires et d'enseignants spécialisés en Rased.

Monsieur le Directeur académique, vous devez déjà, commande ministérielle oblige, créer 3 postes de coordonnatrice ou coordonnateur PAS dont un en prenant sur les moyens 1^{er} degré. Avec une taxation de 13 Professeurs des écoles, nous ne pouvons raisonnablement pas vous demander de fermer encore plus de classes pour créer les postes qui répondront, en partie, aux besoins cités précédemment.

Après les échanges avec les représentants du personnel, et la prise en compte de la spécificité de chaque école, vous trancherez et déciderez des fermetures les moins douloureuses et les

plus cohérentes au regard de l'ensemble de celles que la seule et trop simpliste indication du E/C vous aurait permis de faire. Nous reconnaissons et saluons ce travail en profondeur.

Mais, vous déciderez pour limiter le plus possible les dégâts sans avoir, au final, les moyens d'une politique éducative plus ambitieuse permettant d'accueillir, d'éduquer et d'accompagner les élèves selon la complexité des besoins de la société d'aujourd'hui et de demain.

A l'UNSA Éducation du Gers, nous le déplorons et le dénonçons.